Clavier - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural

Havelange, le 11 février 2025.

Compte-rendu de la réunion CLDR du 10 février 2025

Prochaines dates à retenir

15 février à 10h	Consultation citoyenne à Clavier station
21 février à 14h	Rencontre entre les échevins concernés et les membres du GT sentiers -mobilité active
Courant mars	Chantier participatif au verger
24 avril à 20h	**Réunion CLDR – Vote du comité de sélection pour le budget participatif**

1. Approbation du compte-rendu du 04 novembre 2024

La CLDR approuve le compte-rendu sans remarques.

2. Budget participatif : analyse de la recevabilité des dossiers déposés



Six dossiers sont déposés dans les temps. Nous en sommes à la deuxième étape, l'administration communale a pris le temps d'examiner la faisabilité de chacun des dossiers. Lorsque des remarques ont été formulées, elles ont été envoyées par mail aux porteurs de projets, qui ont pu effectuer les ajustements nécessaires.

Quelques remarques générales :

- Concernant les poubelles : la Commune souhaite une uniformité des poubelles sur tout son territoire et transmet aux porteurs de projet le modèle qui a été choisi pour le cœur d'Ocquier. Le coût de cette poubelle est estimé à 2.000€.
- Concernant les bancs : La commune n'impose pas de type de banc mais souhaite que les matériaux soient faciles d'entretien et durable dans le temps. A priori, cela exclut le béton et le bois mais la CLDR souligne que certains types de bois sont durables et demandent peu d'entretien. La commune en tiendra compte et, le cas échéant, une discussion à ce sujet sera entamée avec les porteurs de projets lauréats.
- Les interventions de la commune pour aider les porteurs de projet ne sont pas comptabilisées dans les frais. Toutefois, les citoyens doivent participer à la mise en place de leur projet et sont aussi tenus de son entretien dans le temps.

Les membres de la CLDR ont pu prendre connaissance des dossiers avant la réunion. Ils devront se positionner sur la grille de recevabilité établie dans le règlement. La plupart des critères étant objectifs (délai, respect du règlement, respect du budget, etc.), la CLDR se concentrera sur deux points pouvant être sources de discussion : l'intérêt général et la durabilité.

Concernant l'intérêt général, il est compris comme un projet pour toutes et tous (jeunes, ainés, PMR, …), qui ne crée pas d'injustice sociale et pas de dégradation d'un patrimoine.

Concernant la durabilité, elle est entendue comme écologique (projet respectueux de l'environnement, du biotope et des êtres vivants qui s'y trouvent avec des matériaux locaux et/ou recyclés (idéalement)), économique et pérenne dans le temps.

Analyse des projets :

Deux terrains de pétanques à Clavier-Station

Remarques et compléments d'informations :

- Les terrains de pétanques se trouveraient à droite de l'église
- Deux terrains semblent plus adaptés qu'un seul afin de pouvoir organiser des tournois. De plus, le cout reste sensiblement pareil, que l'on construise un ou deux terrains.

➔ Le dossier est recevable moyennant une réflexion sur les pourtours du terrain. La CLDR propose de prendre contact avec des scieries pour trouver des chutes de bois ou dans les carrières pour des chutes de pierres.

Des poubelles et une table de jeux à la plaine de jeux de Bois-Borsu

Remarques et compléments d'informations :

- La table de jeu est une table sur laquelle est incrusté/dessiné différents plateaux de jeu. Elle ne comprend pas les pions, que les joueurs doivent amener avec eux (comparable aux terrains de pétanques, tables de pingpong, etc. où les occupants doivent prévoir leur matériel)

➔ Le dossier est recevable moyennant une rationalisation du nombre de poubelles se trouvant déjà sur la plaine de jeu (15 !). Plutôt que d'en acheter de nouvelles, la CLDR propose d'en réutiliser certaines et de les peindre aux couleurs du tri sélectif.

« Que la lumière soit » sur la place de Terwagne

➔ Le dossier est recevable moyennant une réflexion sur la durabilité des matériaux ainsi qu'une attention toute particulière à la sécurité et la stabilité du sapin qui sera installé.

Un théâtre de verdure à Les Avins

➔ Le dossier est recevable

Une balade avec panneaux explicatifs à Pailhe

➔ Le dossier est recevable moyennant une preuve de la mise à jour des statuts de l'ASBL (afin qu'elle soit en ordre juridiquement), la modification d'un itinéraire afin qu'il soit accessible aux PMR et la rencontre avec le GT sentiers pour faire du lien avec les itinéraires existants.

Un meilleur accueil et accès à la chapelle de St Fontaine

Remarques et compléments d'informations :

- Les PMR ont accès à la chapelle par le château lors des événements. Ils peuvent arriver en voiture sur place.
- L'installation de la rampe est une première étape dans la réfection du sentier d'accès à la chapelle.

➔ Le dossier est recevable

Décisions

Les 6 projets déposés sont jugés recevables par l'administration communale ainsi que par le comité de sélection (la CLDR). Etant donné que la somme de tout ceux-ci dépasse la somme globale allouée au budget participatif (20 000€), l'étape du vote citoyen aura bien lieu. Selon l'article 9 du règlement,

la CLDR effectuera aussi un vote qui vaudra pour 50%. Ce vote aura lieu lors de la prochaine réunion de la CLDR (**prévue le 24 avril 2025**)

3. Le rapport annuel de la CLDR

Les membres de la CLDR ont pu prendre connaissance, avant la réunion, du tableau reprenant l'ensemble des réalisations des fiches-projets en 2024 ainsi que d'une proposition de rapport annuel de la CLDR intitulée « annexe 4 », les autres annexes à transmettre à la RW sont purement administratives et complétées par l'administration communale, elles ne nécessitent pas d'avis de la CLDR.

Lors de cette réunion, seuls certains projets phares sont présentés. Le PCDR prenant fin en juillet 2025, une évaluation complète et détaillée des actions de ces 10 derniers années sera réalisée plus tard dans l'année.

Projets et actions phares de 2024 :

- La rénovation et inauguration de la chapelle de Saint Fontaine
- La fête pour les 10 ans du verger ainsi que l'obtention du subside biodiversité
- Le travail sur l'Atlas communal du sous-groupe « chemins et sentiers »
- L'obtention de la convention-réalisation pour la maison de village de Bois-Borsu
- La construction du hall sportif
- Le lancement du budget participatif
- Le suivi du projet du cœur de village d'Ocquier

Programme 2025 :

- **Le suivi des projets en cours**
 - Cœur de village d'Ocquier
 - Maison de village de bois-Borsu
 - Budget participatif
- **Les groupes de travail**
 - Suivi du GT « sentiers et mobilité active »
 - Suivi du GT biodiversité par l'invitation d'un-e chargé-e de projet du GAL lors d'une CLDR
 - GT Clavier Station (nouveau)
 - Table ronde pour réaliser un cadastre sur l'accueil de la petite enfance dans la commune
- **Evaluation du PCDR et de la dynamique de la CLDR (et célébration !)**

Questions et remarques des membres de la CLDR

Le GT « chemins et sentiers » souhaite exprimer qu'un sous-groupe s'est réuni un grand nombre de fois et a produit un document en vue de la révision de l'atlas qui a été envoyé à la commune en octobre 2024. En janvier 2025, la Commune leur a transmis un document validé par le collège et actant certaines décisions datant de mars 2024. Le GT fait part de son mécontentement sur cette manière de procéder. La Commune s'excuse. La discussion sera entamée prochainement lors d'une réunion entre le GT et la Commune, prévue le 21 février.

Le GAL « Pays des Condruses » travaille également sur la thématique de la mobilité douce, il serait bon de se coordonner et de ne pas faire le même travail plusieurs fois. Ils sont également à la manœuvre dans un projet de mobipôle

Concernant la maison de village de Bois-Borsu, la convention-réalisation a été obtenue (subside de la RW de 680 000€). Le terrain prévu pour l'extension de la maison de village appartient à la fabrique d'église, la négociation est toujours en cours.

La table ronde pour réaliser un cadastre sur l'accueil de la petite enfance dans la Commune sera construite en concertation avec des membres de la CLDR intéressés.

Décision

Le rapport annuel comprenant le bilan 2024 et la programmation 2025 est approuvé par la CLDR

4. Divers

Questions/remarques des membres de la CLDR

- Le parc naturel Cœur de Condroz a vu le jour. Il travaille sur des thématiques similaires à celles travaillées par la CLDR de Clavier. La commune de Clavier faisant partie de la région du Condroz, il est dommage de ne pas en être.

 Les membres actuels du Parc ont préféré commencer, dans un premier temps, avec les communes d'une même province.

- Le monument à Pailhe manque de s'écrouler, la Commune est questionnée sur ce qui est prévu.

 Réponse de la Commune : Des négociations/discussions sont en cours entre le SPW et la Province. Un budget est prévu, ils en sont à l'étape du marché public. C'est bien la Région Wallonne qui va agir car ce n'est pas un terrain communal. En attendant, des vérifications de sécurité ont été effectuées. Il n'y a pas de danger imminent, et le monument ne présente pas de signes de mouvement supplémentaire.

- Comblement d'un ravin à l'entrée de Pailhe : Il y a une inquiétude des riverains quant aux risques d'inondation et d'écoulement de boue du au comblement d'un ravin à l'entrée du village avec de la terre et des gravats.

 Réponse de la Commune : le dossier a été examiné par le GIESER, le DNF et toutes les autorités compétentes ont remis un avis positif. La Commune avait insisté sur ces questions d'écoulement, ce qui a été pris en compte dans la remise de l'avis. Il n'y avait donc pas de raison de refuser le permis, qui a été accepté moyennant la création d'aménagements complémentaires telle une mare.
 Il s'agit d'un terrain privé, en zone agricole.

- Concernant la passerelle sur le sentier reliant Terwagne au RAVel (en passant par la commune de Modave). La question sera évoquée à la rencontre entre le Gt sentier et la commune.

Présences :

Pour la CLDR : Lecomte Emmanuel, Dubois Philippe, Giet Christian, Huppe Alain, Luymoeyen Annie, Van Holsaet Ludivine, Abeels Jean-Pierre, Chapelle Jean, Collinge Louis, Daumerie Alain, Deprez Robert, Gerard Liliane, Lange Agnès, Matriche Laurence, Vermer Carolyne, Jauniaux Thierry, Remacle-Poncin Francine, Lecomte Emmanuelle

Président : Damien Wathelet

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Groote, Odile Hubermont

Excusé-es : Capier Serge, Couchard Jean-Francois, Galetic Emil, Garroy Isabelle, Lince David, Nicolai Pierre, Pierantonio Théodora

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Katty De Groote (FRW) : k.degroote@frw.be
Odile Hubermont (FRW) : o.hubermont@frw.be
Béatrice Franck (Commune) : beatrice.franck@clavier.be

Clavier - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural

Havelange, le 17 février 2025.

Synthèse Consultation du samedi 15 février 2025

– Aménagement de Clavier Station –

Objectifs de la rencontre

- Vérifier si les besoins évoqués il y a 10 ans sont toujours d'actualité
- Récolter les nouveaux besoins
- Récolter les infos pour actualiser la fiche descriptive réalisée à l'époque

Les suites :

- Mise à jour de la fiche projet avec une esquisse d'intentions sur base des éléments récoltés
- Présentation de l'esquisse d'intentions et information sur des suggestions pour « comment faire mieux avec moins » (des aménagements sobres et simples avec des moyens limités)
- Désignation d'un architecte pour réaliser l'avant-projet

1. Rappel du contexte

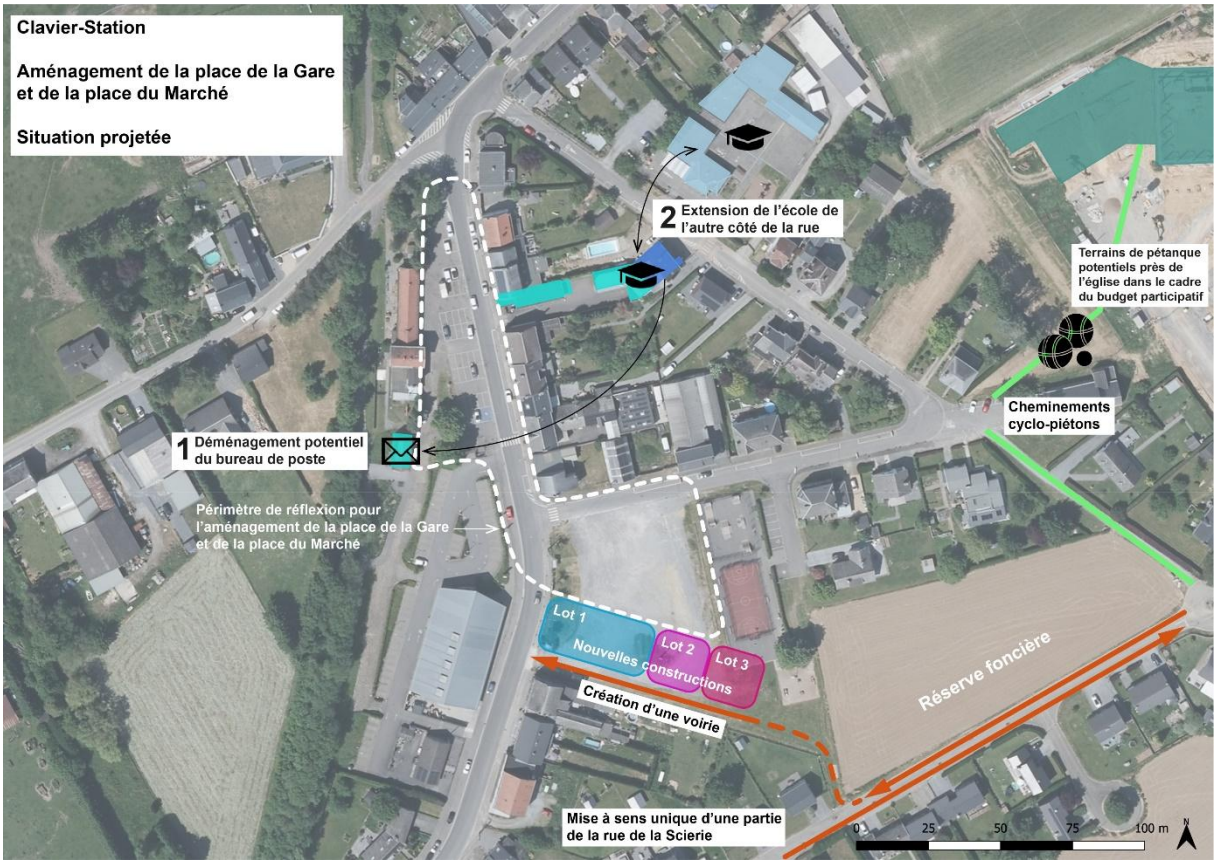
En 2013, dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR), plusieurs consultations ont eu lieu. Une réflexion plus poussée concernait l'aménagement de la place du Marché et de la place de la Gare à Clavier-Station. Cette réflexion a donné lieu à la description de deux fiches projets (disponibles ici : https://www.pcdr-clavier.info/fiche-20--ameacutenagement-de-la-place-du-marcheacute-agrave-clavier-station.html et https://www.pcdr-clavier.info/fiche-12--ameacutenagement-de-la-place-de-la-gare-agrave-clavier-station.html)

Le PCDR contient 52 fiches. Celles-ci sont en partie réalisées. Certaines permettent d'avoir accès à des subventions préférentielles dans le cadre de la politique de développement rural.

Le PCDR a une validité de 10 ans. Il sera en fin de course en juillet 2025, la commune ne pourra donc plus demander de nouvelles conventions. Cependant, la volonté communale est de mener à bien ce projet d'aménagement en essayant de tenir compte des besoins des citoyens.

2. Situation projetée

La commune a plusieurs projets en réflexion sur l'espace mais rien de fixé hormis le lot 1 (pour l'installation de la pharmacie) et un lot 2 et 3 pour deux autres commerces.



3. Besoins issus des échanges et de la consultation

Ici sont repris uniquement les nouveaux besoins émis lors de cette consultation ainsi que ceux relatés en 2013 et toujours d'actualités.

NB : Les besoins identifiés concernent : la mobilité (parking, sécurité, …) ; l'usage de l'espace (activités, fréquentations, …) ; l'espace rue (l'ambiance, la convivialité, le sentiment de sécurité, le bruit, …) ; les infrastructures ; les éléments naturels

Mobilité

Stationnement

- Problème toujours d'actualité notamment au niveau de l'école en période scolaire ainsi que lors des matchs de foot.
- Le stationnement vélo et un chargeur pour vélos électriques existent bien au niveau du RAVeL mais il manque d'un panneau de signalement.
- Réflexion pour la création d'une nouvelle voirie pour permettre l'accès aux commerces.

Suggestions/propositions

- Mener une réflexion globale concernant le parking :
 - Favoriser le parking sur la place de la Gare et créer un passage entre les garages et la poste pour développer et favoriser un « pédibus » ;
 - Pour le foot, le parking est prévu au hall. Le changement d'entrée pour accéder au terrain est prévu pour bientôt, le problème se règlera sans doute de lui-même ;
 - Prévoir une réflexion autour de la création de places pour mobilhome ou pour du stationnement de quelques jours notamment pour les personnes qui partent en car lors de voyages organisés.
- Réétudier la nécessité ou non de créer une nouvelle route pour permettre l'accès aux commerces et avoir une solution pour désengorger la rue de la Scierie où la circulation a augmenté depuis l'ouverture du hall.
- Eviter d'ajouter du tarmac.

Sécurité routière

- Les trottoirs, notamment près de l'école, sont trop étroits.
- La vitesse rue du Marché et d'une manière générale n'est pas respectée.
- Le sens unique rue du Marché ne sembla pas être toujours respecté non plus.
- La piste cyclable à double sens, près de l'école est dangereuse.
- Il y a une sur-circulation dans la rue de la Scierie due notamment à l'accès vers le hall sportif.

Suggestions/propositions

- Faire respecter les limites de vitesses et sanctionner l'incivilité ;
- Sécuriser l'accès vers et à la plaine de jeux ;
- Réétudier les différents scénarii possibles pour éviter la « sur-circulation » vers le hall sportif .

Mobilier – Infrastructure | Usagers et activités | Espace rue - ambiance

Suggestions/propositions

D'une façon générale :

- Avoir des aménagements esthétiques afin d'embellir l'espace.
- Prendre en compte l'espace « place » pour intégrer le Clavier-Station d'origine et le Clavier-Station « Cité ».
- Favoriser des aménagements qui suscitent la convivialité.
- Prévoir des bancs pour favoriser les échanges.
- Prévoir un aménagement tel qu'une fontaine pour ravitaillement des cyclistes et promeneurs
- Prévoir des panneaux d'information sur les lieux à visiter ou intéressants sur le territoire communal.
- Garder un espace pour les fêtes de village – possibilité de délocaliser sur le parking du hall
 Identifier les différents moments et différents évènements concernés ainsi que l'espace nécessaire.
- Maintenir la propreté dans les rues.
- Poursuivre la stimulation de l'accès aux commerces.
- Une aire de barbecue n'est pas nécessaire parce qu'elle existe près du Ravel.
- Prévoir un éclairage adapté pour éviter le sentiment d'insécurité.
- Inciter la restauration des logements inoccupés.

Concernant la place de la Gare :

- Le Ravel est un lieu de rencontre pour les jeunes – mais manque d'encadrement.
- Restaurer le bâtiment « marchandise ».
- Garder du parking à cet endroit notamment pour les promeneurs.
- Prévoir des panneaux d'informations pour diriger les promeneurs vers la cafétaria du hall.
- Avoir un «wagon » ou autre structure pour garder la trace du passage du train (mais une attention à son entretien est nécessaire).

Concernant la place du Marché :

- Le skate-park provoque des nuisances sonores - est-ce possible de le déplacer vers le hall ?
- Prévoir un espace « rencontre » avec des bancs – des végétaux.
- Faciliter l'accès aux poussettes à la plaine de jeux.
- Diminuer/supprimer le tarmac.

Eléments naturels

- Mener une réflexion sur la verdurisation des espaces et leur entretien – envisager une gestion différenciée dans l'entretien des espaces verts qui peut demander moins de travail d'entretien.
- Prévoir des arbres pour créer des zones d'ombre.
- Penser à l'entretien si des bacs de fleurs sont installés – responsabiliser les citoyens.

- Promouvoir la pierre pour les matériaux utilisés (bancs ; …).

Odile Hubermont (FRW) : o.hubermont@frw.be
Katty De Groote (FRW) : k.degroote@frw.be
Laurent Sevrin (FRW): l.sevrin@frw.be

Clavier - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural

Havelange, le 25 avril 2025

Compte-rendu de la réunion CLDR du 24 avril 2025

Prochaines dates à retenir

17 mai à 10h	Inauguration du Hall sportif
17 juin à 14h	GT sentiers – mobilité douce
25 septembre	CLDR

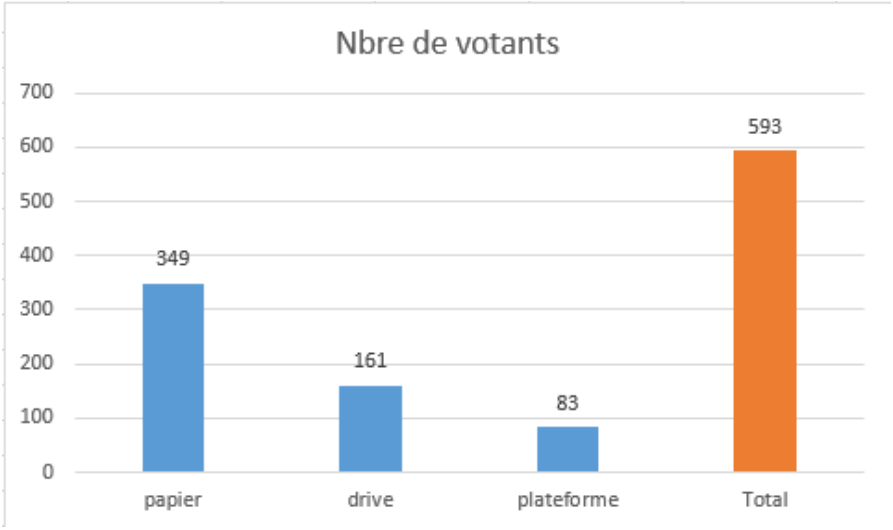
1. Approbation du compte-rendu du 10 février 2025

La CLDR approuve le compte-rendu sans remarque.

2. Budget participatif :

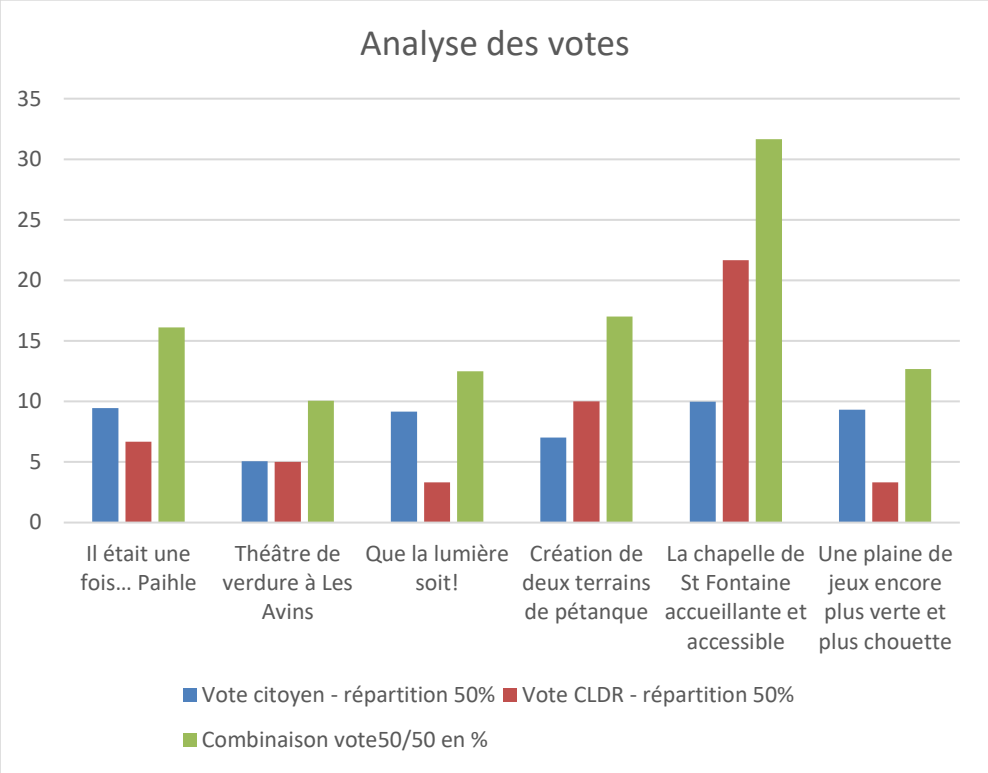
Six dossiers ont été soumis aux votes citoyens du 15/02 au 31/03 mars.

593 citoyens ont voté. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des votes en fonction des méthodes utilisées : papier, plateforme participative et formulaire en ligne.



Résultat du vote citoyen et vote de la CLDR :

Comme mentionné dans l'art.9 du règlement du budget participatif : *« Le vote des citoyens compte pour 50%. Parallèlement, les membres du comité de sélection votent. Ce classement compte également pour 50% ».* Ci-dessous les résultats des votes.



Les deux projets retenus sont :

- « La chapelle de Saint Fontaine accueillante et accessible » (6.250€)
- et « La création de terrains de pétanque à Clavier Station » (8776€).

<u>Commentaires -questions</u>

Etant donné que l'enveloppe globale était de 20.000€ (10.000€ RW et 10.000€ Commune) et que le total du budget alloué pour les deux projets est 16.102€, le budget restant à savoir 3.898€ peut-il être alloué pour le 3ème projet en lice « Il était une fois… Pailhe » ?

Le budget prévu pour ce projet dépasse le montant restant, il pourrait peut-être revu à la baisse… Ce point sera abordé en Collège.

Est-il prévu de relancer un nouveau Budget participatif ?

Pour obtenir les subventions de la Région Wallonne (10.000€ max) il faut avoir un PCDR actif (celui de Clavier est en fin de validité (juillet 2025)) et la demande ne peut se faire que tous les deux ans.

Pour permettre aux porteurs de projet qui n'ont pas « gagné » de réaliser leurs projets, il est proposé de les tenir informés des appels à projets potentiels.

Réflexions concernant la fin de validité du PCDR

Est-ce que la fin du PCDR, signifie qu'il n'y aura plus de CLDR ?

Oui. La CLDR continuera à se réunir jusqu'à ce que les projets entamés notamment la Maison de village de Bois Borsu soient finalisés.

La commune va-t-elle relancer une nouvelle Opération de Développement Rural ?

La réflexion est en cours et une évaluation du PCDR est prévue lors de la CLDR du mois de septembre.

Un sondage pourrait être lancé auprès des membres de la CLDR afin d'identifier les intérêts à relancer ou non une opération de développement rural.

NB : Pour la plupart des membres, la CLDR est un endroit important pour préserver la participation citoyenne. L'enthousiasme mené au sein de la CLDR, de groupes de travail, et du budget participatif doit se perpétuer au travers d'actions concrètes.

3. Suivi des projets

3.1. GT Clavier-Station :

La réunion du 15 février a permis d'identifier, avec les citoyens, les besoins et les craintes des habitants de Clavier Station concernant les futurs aménagements prévus sur l'espace de la place du Marché.

Sur base des éléments récoltés, l'équipe de l'ATEPA de la FRW viendra présenter au Collège des propositions d'orientations liées aux aménagements de la place du marché.

Le Collège a reçu l'avant-projet lié à la pharmacie et une réflexion sera menée avec l'auteur sur l'accessibilité du site.

Commentaires - questions

Il est dommage de scinder les projets (l'accessibilité et la place du marché) et de ne pas mener une vision/réflexion globale ;

Les membres souhaitent qu'il y ait une présentation de l'avant-projet aux citoyens avant le passage au Conseil Communal.

3.2. Gt sentiers – mobilité douce :

Le groupe s'est réuni le vendredi 21 février. Les propositions de projets/d'actions ont été abordées de façon individuelle.

L'objectif pour le Collège est de ne pas vouloir faire tout en même temps. Il est prévu de réaliser, dans un premier temps, les choses qui ne demandent pas trop d'investissement et qui sont plus « simples » au niveau de leur exécution et ensuite prévoir 2 ou 3 projets ambitieux sur lesquels travailler.

Commentaires - questions

Demander à Xavier pour avoir le compte-rendu de la réunion du 21 février.

Connaitre l'état d'avancement du projet « multimodal » mené par le GAL. (peut-être à prévoir lors d'une prochaine réunion du GT).

3.3. Gt Verger :

Pour fêter les 10 ans du verger, un groupe de travail s'était réuni. Pour rappel, l'objectif était de faire vivre le verger.

Un atelier participatif a été organisé en mars dans le but de travailler à son entretien. Une formation à la taille a été organisée mais a eu peu de succès…

3.4. Cœur de village à Ocquier

Les travaux vont commencer fin mai. Il y aura deux phases : l'aménagement de la place et l'aménagement de la descente vers le moulin. Il est prévu 135 jours ouvrables de travaux. Des aménagements vont devoir être trouvés pour garder l'accès au magasin.

Des travaux d'asphaltage sont également prévus par le SPW (Service public de Wallonie).

Commentaires - questions

Dans le projet « Cœur de village » de Ocquier, trois phases étaient prévues. Qu'en est-il des deux autres phases ?

Les moyens actuels ne permettent pas de réaliser ces deux autres phases. Le projet n'est pas mis aux « oubliettes » si une opportunité financière, appel à projets, … se présente, la commune n'hésitera pas à y répondre.

3.5. Maison de village de Bois et Borsu

La commune a reçu la convention exécution signée par la Ministre. Les travaux doivent être réalisés dans les 36 mois. Des accords sont en cours de négociation et en bonnes voies avec la Fabrique d'Eglise pour avoir le terrain qui permettra l'extension de la salle.

4. Divers

- Le monument à Pailhe
 Les travaux vont pouvoir commencer. Des subsides ont été obtenus pour la réparation de la berge.
- Ocquier – chicane devant la piscine.
 Le SPW va tester différentes propositions pas trop onéreuses avant d'effectuer des travaux.
- Mobilité – il serait intéressant d'avoir une réflexion globale en matière de sécurité routière : vitesse, passage fréquent de camions, ….

Présences :

Pour la CLDR : Christian Giet, Alain Huppe, Ludivine Van Holsaet, Jean-Pierre Abeels, Jean Chapelle, Jean-François Couchard, Alain Daumerie, Robert Deprez, Emil Gletic, Isabelle Garroy, Liliane Gérard, Thierry Jauniaux, Agnès Lange, Francine Remacle, Carolyne Vermer

Président : Damien Wathelet

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Groote, Julie Goovaerts

Excusé-es :

Pierre Nicolai, David Lince, Louis Collinge, Annie Lumoeyen

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Katty De Groote (FRW) : k.degroote@frw.be
Odile Hubermont (FRW) : o.hubermont@frw.be
Béatrice Franck (Commune) : beatrice.franck@clavier.be

Clavier - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural

Havelange, le 03 juillet 2025.

Synthèse de la consultation citoyenne du 01 juillet 2025

Aménagements de la place du Marché et la place de la Gare à Clavier-Station

1. Objectifs de la réunion

Présentation d'un schéma d'intention réalisé en partant des besoins identifiés lors de la réunion précédente (15 février2025)

Réflexion collective et concrète sur les aménagements des deux places.

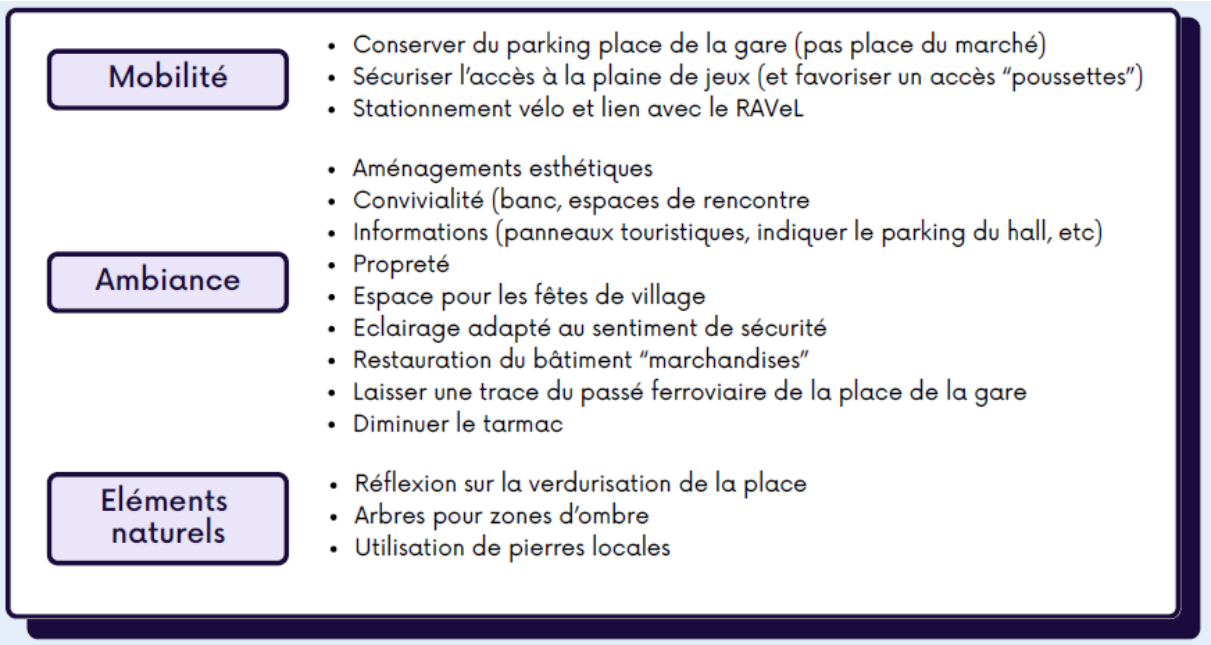
2. Rappel du contexte

En 2013, dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR), une réflexion plus poussée concernant l'aménagement de la place du Marché et de la place de la Gare à Clavier-Station a été menée. Cette réflexion a donné lieu à la description de deux fiches projets disponibles ici :

- https://www.pcdr-clavier.info/fiche-20--ameacutenagement-de-la-place-du-marcheacute-agrave-clavier-station.html
- https://www.pcdr-clavier.info/fiche-12--ameacutenagement-de-la-place-de-la-gare-agrave-clavier-station.html)

Le PCDR contient 52 fiches. Celles-ci sont en partie réalisées. Certaines permettent d'avoir accès à des subventions préférentielles dans le cadre de la politique de développement rural. Le PCDR a une validité de 10 ans et arrivera à échéance en juillet 2025, la commune ne pourra donc plus demander de subvention en développement rural. Cependant, la volonté communale est de mener à bien ce projet d'aménagement en essayant de tenir compte des besoins des citoyens. Si l'occasion se présente, de nouveaux appels à projets pourraient être rentrés. Dans le cas contraire, il s'agira des finances communales sur fonds propres.

Le 15 février 2025, une première réunion citoyenne s'est tenue pour s'assurer que les besoins identifiés pour les places en 2013 étaient toujours bien d'actualité et en ajouter d'autres au besoin. En voici la synthèse :



3. Faire mieux avec moins

Afin de stimuler la créativité, de sortir des idées préconçues et de voir ce qui se fait ailleurs, Laurent Sevrin (FRW) présente des exemples de solutions inspirantes de projets sobres et qualitatifs qui pourraient être appliqués à Clavier Station *(voir ppt en annexe)*

4. Le parking à Clavier Station

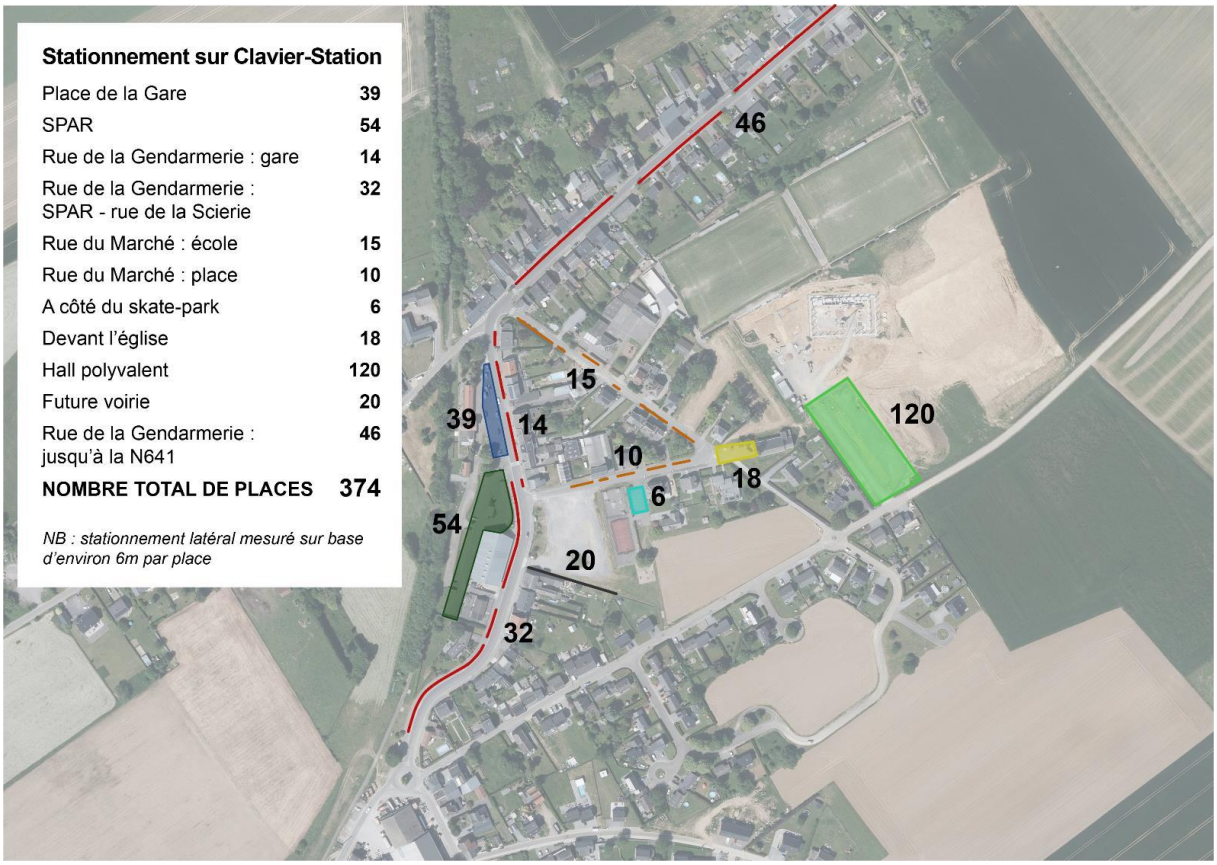
Lors de la réunion du 15 février 2025, plusieurs participant-es avaient soulevé un problème de parking dans le village. Afin d'objectiver ce ressenti des riverain-es, un état des lieux (sur base des plans) a été réalisé. Il montre que 374 places de parking sont actuellement disponibles.

A l'avenir, il sera important que la commune organise un comptage afin de :

- Vérifier et, si nécessaire, corriger le nombre de places comptées directement sur place
- D'identifier les utilisations des parkings à des heures/périodes clés. Par ex. : un jour classique de semaine (mardi/jeudi), un jour de week-end, un jour d'évènement, etc.

L'objectif est de pouvoir démontrer qu'enlever quelques places au niveau de la place de la Gare au profit d'un espace de convivialité et ne plus disposer de la place du Marché comme espace de parking ne posera pas de problème de stationnement pour la majorité du temps.

De plus, il est rappelé que le parking du SPAR est ouvert en permanence et qu'il n'est pas nécessaire d'être client du magasin pour s'y garer. En effet, un accord existe entre le SPAR et la commune pour une utilisation par tous, du parking.



5. Présentation d'un premier schéma d'intention

Deux grandes intentions de départ sont proposées pour aménager sobrement et avec des coûts maîtrisés les deux places.

- Tout d'abord, proposer d'intervenir seulement là où c'est nécessaire et de préserver l'existant là où c'est possible (en particulier la place de la Gare).
- Deuxièmement, offrir plus d'espace vert et d'espace de convivialité comme souhaité par les citoyen-nes.

Au niveau de la mise en œuvre, il apparaît que les 2 places ont chacune leur temporalité et qu'un phasage est sans doute à envisager :

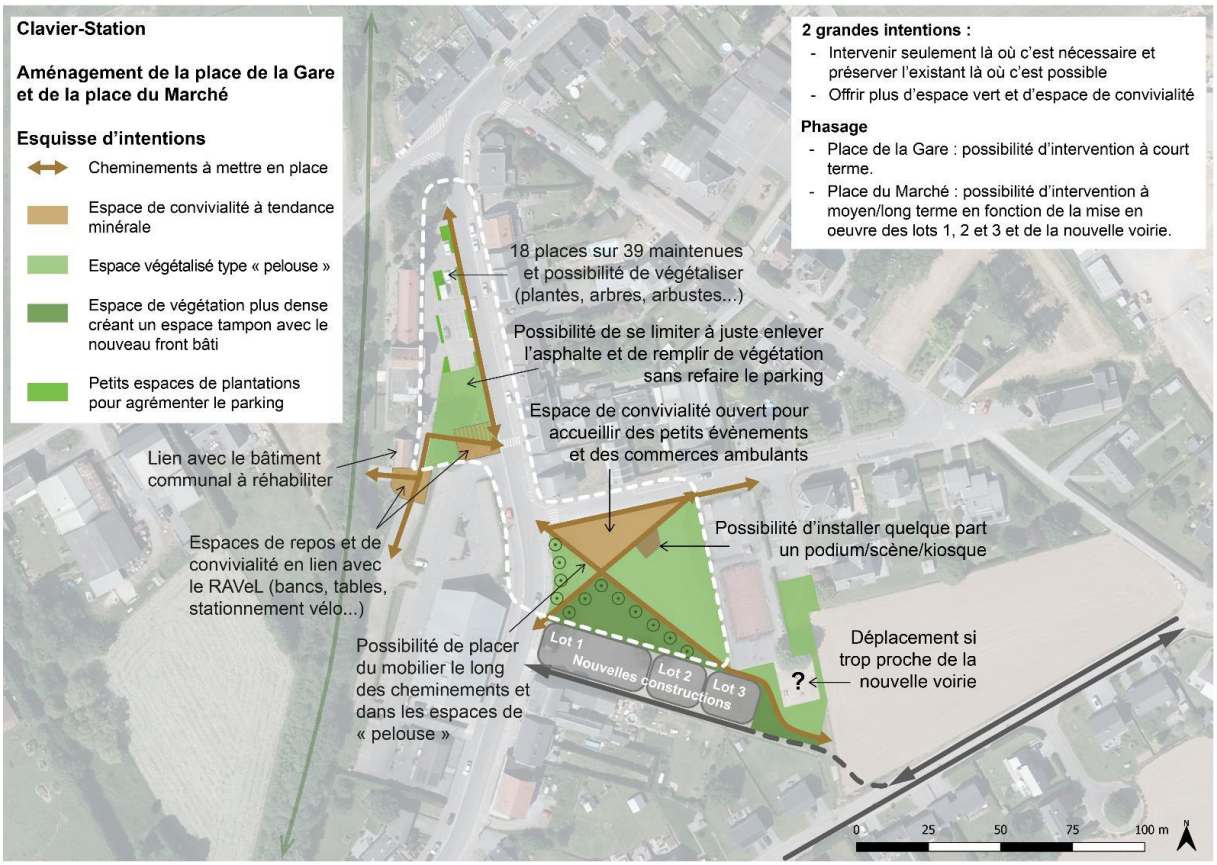
- Possibilité d'intervention à court terme pour la place de la Gare.
- Plutôt intervention à moyen/long terme pour la place du Marché en fonction de l'avancement des lots 1, 2 et 3 et de l'éventuelle nouvelle voirie ainsi que la réserve foncière à l'arrière.

La réflexion part des différents cheminements à mettre en place. Certains existent déjà mais d'autres (à travers la place du Marché ou le long de la place de la Gare) sont à prendre en compte en envisageant les itinéraires les plus courts qui auront tendance à se créer « naturellement ».

Ces cheminements permettent de délimiter des zones (surtout pour la place du Marché) en distinguant pour celle-ci un espace à tendance minérale et des espaces végétalisés, soit de type « pelouse » soit avec une végétation plus dense (à définir) afin de créer un espace tampon avec le nouveau front bâti.

Au niveau de la place de la Gare, l'intention serait d'agrandir le petit espace vert planté existant en désimperméabilisant quelques places de parking.

Une végétalisation avec quelques plantations pourrait, dans le même principe, se faire autour des places restantes afin d'agrémenter cette zone de parking.



6. Réflexions citoyennes, envie et idées pour les places

Sur base de tout ce qui a été présenté, les citoyen-nes se réunissent en petits groupes afin de réfléchir à leur version idéale des places. Après discussions, ils présentent leurs idées en plénière. Ensuite, chacun-e a la possibilité d'indiquer par une gommette les idées et propositions qu'il ou elle préfère.

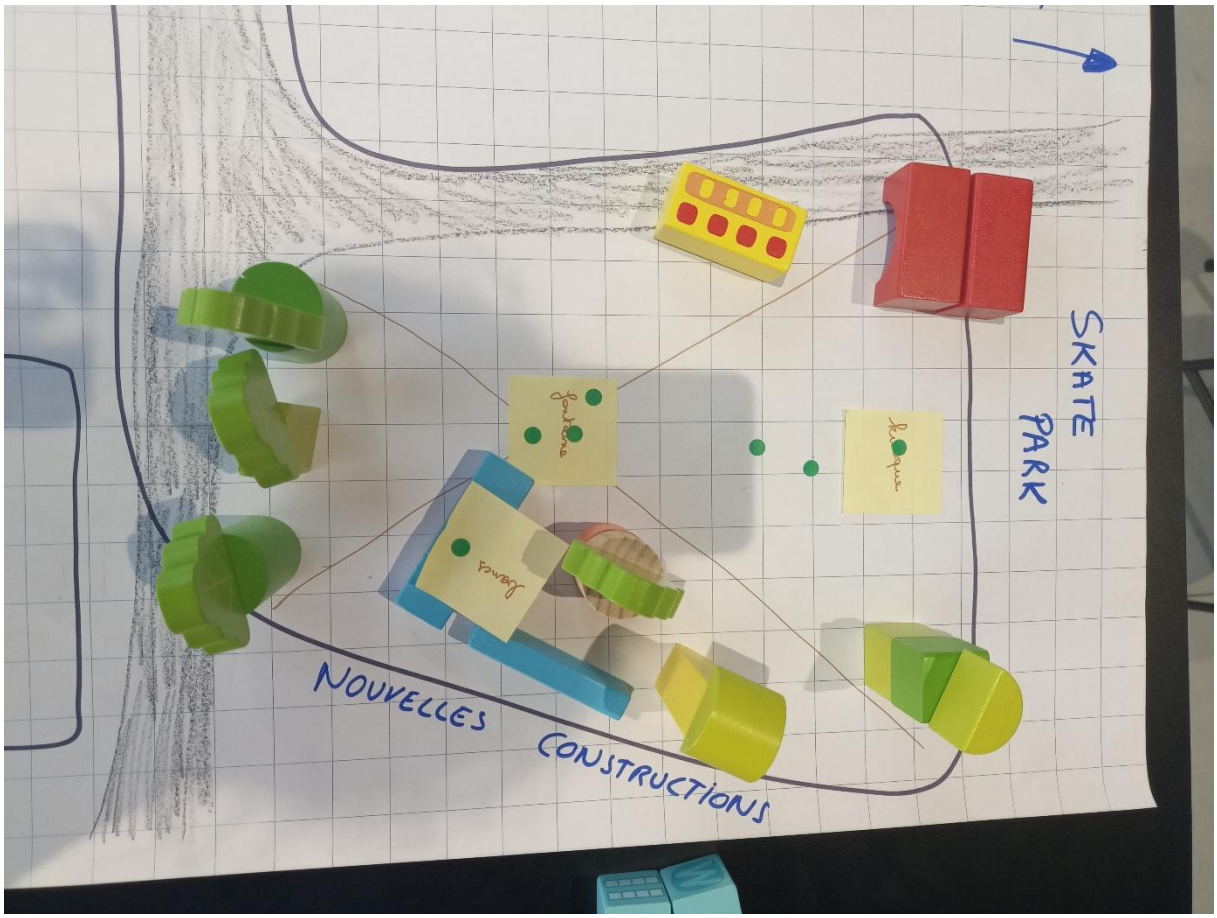
Les idées présentées ci-dessous sont en vrac et ne reflètent pas un ordre d'importance. Certaines idées se contredisent et d'autres ne pourront pas voir le jour pour des considérations techniques. Nous n'en jugeons pas encore à ce stade.

Réflexion globale :

- Créer un axe de circulation depuis le RAVeL jusqu'au Hall (par exemple une piste cyclable suggérée). Le mettre en lien avec le projet du mobipôle.
- Mieux indiquer l'existence du hall, que ce soit pour les cyclistes pour se rendre à la cafétéria ou pour les voitures qui cherchent un parking.
- Se concentrer en premier sur la place de la Gare et attendre que d'autres grandes décisions importantes soient prises dans la commune (comme le lieu de l'administration communale) pour décider de la place du marché

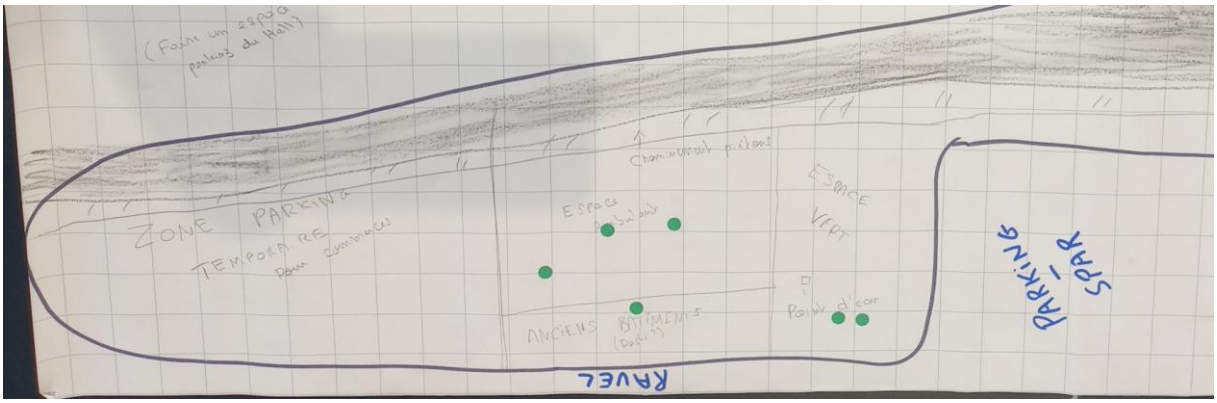
Place du marché

- Aménager un centre de place (sur exemple de celui d'Ouffet) avec kiosque (sur exemple de celui de Huy), fontaine à eau potable, arbres, bancs, etc.
- Repenser l'arrêt de bus le long de la place (et celui en face, le long du Spar) pour le rendre plus beau et accessible (par exemple, rehausser la bordure comme à Liège pour les PMR)
- Arrondir l'espace de la place, créer des courbes, casser les angles.
- Créer un grand espace vert, avec des arbres pour avoir de l'ombre.
- Avoir un espace de convivialité avec des bancs
- Prévoir un kiosque à musique



Place de la gare

- Déplacer les stationnements « longue durée » vers le parking du hall (par exemple, les personnes qui partent en vacances en car et qui restent une semaine au même endroit)
- Créer une zone bleue pour un meilleur roulement des véhicules sur le parking (réflexion à mener autour des personnes qui se garent à la journée pour profiter du RAVeL : les orienter vers le parking du hall ?)Créer plus d'espaces verts
- Créer un espace pour les ambulants (ils viennent actuellement sur la place du marché, le déplacer place de la gare)
- Avoir une fontaine à eau potable proche du RAVel
- Prévoir des trottoirs le long de la route pour délimiter l'espace parking et créer plus de sécurité.



- Repenser la totalité de la place de la gare en y intégrant le parking du Spar (abattre la séparation entre les deux). Y planter des arbres et créer une zone couverte le long de l'ancienne gare qui pourrait servir d'abris en cas de mauvais temps ou de temps trop chaud, pour les piétons, cyclistes ou ambulants.
- Reprendre l'ancienne voie ferroviaire comme cheminement piéton.



- Création d'un grand plan d'eau linéaire avec jardin aquatique
- Rénovation du local à marchandise pour en faire un lieu de valorisation de l'artisanat local. Par exemple un café-restaurant et vente de produit locaux pour les gens du RAVel, avec un auvent chauffé pour l'hiver.
- Création de points de jeux d'eau (jet) pour se rafraichir en été
- Dalle verdurisée pour le parking (aspect vert mais possibilité de se garer comme pour le parking du hall). Une remarque est toutefois apportée sur l'attention à la mobilité de certaines personnes avec ce genre de revêtement de sol, notamment les PMR.

Remarque : des citoyens ont insisté sur l'importance de préserver un grand nombre de place de parking au niveau de la place de la Gare. En retirer la moitié leur semble démesuré, ils aimeraient en garder un nombre similaire à ce qui existe maintenant. Ils ne sont pas contre végétaliser ce parking.

7. Les suites

Tous les résultats obtenus ce soir seront transmis à un auteur de projet qui, sur cette base, sera chargé de la réalisation d'un avant-projet pour les deux places. Celui-ci sera présenté aux citoyen-nes qui pourront à nouveau émettre des remarques avant la réalisation du projet définitif.

L'agenda des démarches n'est pas encore défini.

Odile Hubermont (FRW) : o.hubermont@frw.be
Katty De Groote (FRW) : k.degroote@frw.be
Laurent Sevrin (FRW): l.sevrin@frw.be

Clavier - **O**pération de **D**éveloppement **R**ural

Havelange, le 20 octobre 2025.

CLDR SPECIALE « EVALUATION »

15 ans de développement rural

29/10/25 : apport de corrections





L'opération de développement rurale de Clavier s'est terminée en juillet 2025. L'heure est donc à l'évaluation. Pour cette CLDR SPECIALE « Evaluation » les anciens membres étaient également invités.

L'opération de développement rural en quelques dates et quelques chiffres

NB : vous trouverez les moments forts et actions phares dans le PowerPoint en annexe 1 et l'ensemble des projets et actions en annexe 2.

Quelques dates…

2010	Consultations villageoises
2011 - 2012	Groupes de travail citoyens
2014	Création d'un verger communal
2015	Approbation du PCDR par le conseil communal (janvier) et par le Gouvernement Wallon (juillet)
2023	1er budget participatif
2024	Inauguration de la restauration de la chapelle Saint Fontaine
2025	Inauguration du Hall polyvalent

Quelques chiffres…

- 3ème Opération de développement rural
- Plus de 50 projets en lot « 0 » (projets et actions étant initiés durant l'élaboration du PCDR)
- 6 grands défis
- 52 fiche-projets inscrites dans le PCDR
- 2 budgets participatifs

Quelques fiertés

- Le hall polyvalent pour les communes de Clavier et Ouffet.
- Une cinquantaine de projets/actions en lot « 0 » mis en œuvre durant l'élaboration du PCDR
- Le repair café qui va encore accueillir deux à trois ateliers complémentaires dont un en collaboration avec le GAL pour les réparations de vélos
- Le Groupe sentiers mis en place dans le cadre du 1er PCDR avec un balisage de plus de 120 km de sentiers et un noyau du groupe toujours présent.
- Le cœur de village de Ocquier qui sera prochainement inauguré.
- …

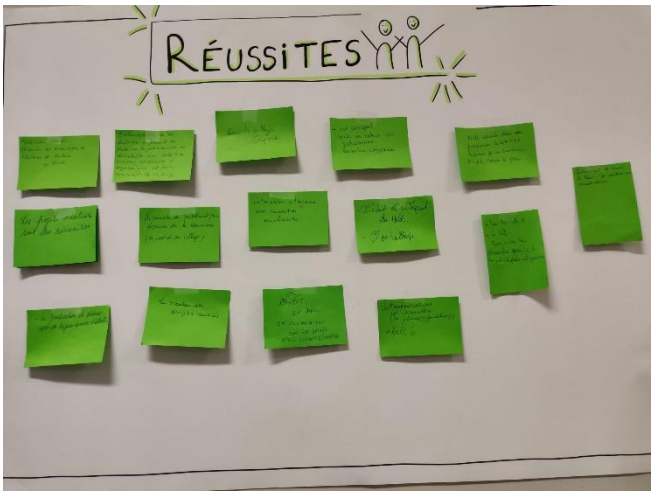
Et si c'était à refaire….

Après avoir pris connaissance de la rétrospective des 15 ans d'ODR via une présentation PowerPoint (annexe1) ainsi que via l'exposition de toutes les fiches projets, chaque membre a pu réfléchir de façon individuelle, dans un premier temps et collectivement dans un second temps, aux **réussites**, **frustrations** et **enseignements** à tirer.





Quelles sont les principales **réussites** ?



De façon générale

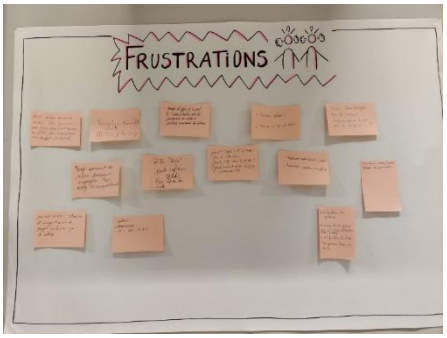
- Les projets réalisés sont des réussites.
- La finalisation de dossiers après de longues années d'attente.
- Belles réussites du programme 2015-2025. Espérons qu'un nouveau PCDR verra le jour.
- La découverte des problématiques diverses de la commune (on sort de son village).
- Le nombre de projets réalisés.
- Intéressant de revoir le bilan et les nombreuses concrétisations.

Au niveau participation

- Faire vivre la démocratie grâce à la participation citoyenne.
- L'interaction citoyenne avec des rencontres enrichissantes.
- Les rencontres citoyennes.

Au niveau des projets

- Mobilité douce : Chemins – balisage de 120 km de sentiers et livre
- La restauration de la chapelle de St Fontaine a permis de préserver le patrimoine, de développer une cohésion sociale, développer une dynamique et faire connaitre le village
- Le cœur de village de Ocquier
- Le projet du Hall et sa concrétisation dans les délais après autant d'années
- La mise en valeur du patrimoine
- Tous les projets du lot « 0 »



Quelles sont les principales **frustrations** ?

Au niveau de la CLDR et de la participation

- Trop souvent les mêmes personnes engagées, pas assez de renouvellement.
- Moyenne d'âge
- Personne de Bois-et-Borsu
- Souvent CLDR = chambre d'enregistrement de projets souhaités par le Collège
- Participation réduite : Attention transformation du village
- Manque de participation
- La difficulté d'attirer la jeunesse dans le PCDR

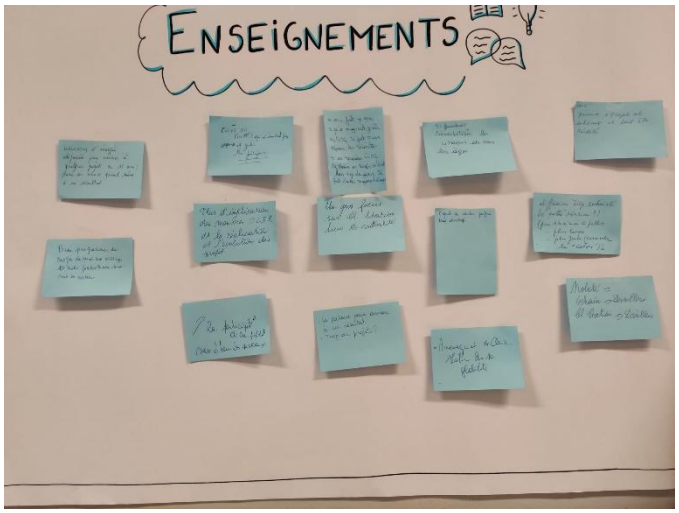
Au niveau procédure

- Lourdeur administrative
- Lourdeur des procédures
- Lenteur
- Le principe de ne pouvoir avoir qu'un seul addenda sur 10 ans

Au niveau des projets

- Mobi « Pôle » pas de réflexion globale : ligne rapide; hall
- Protection du patrimoine de Saint Fontaine : nous aurions aimé être prévenu que l'on pouvait mettre en place la réalisation du budget participatif
- Hall : beau projet, mais très onéreux. Espérons que ce ne soit pas un gouffre à … ???
- Manque d'appui de la part de l'administration pour la finalisation de certains problèmes concernant les sentiers
- Point « repos » et « toilettes » sur le RAVEL (peut-être avec le GAL ? partenariat avec un des commerçants ?
- Fin du PCDR

Quels **enseignements** en tirer ?



Au niveau de la participation

- Augmenter la participation de la population à tous les niveaux
- Impliquer plus les membres de la CLDR dans la réalisation et l'évolution des projets
- Eviter l'esprit de clocher un peu trop développé
- Sensibiliser les citoyens de tous les âges
- Les réunions de deux heures en soirée n'attirent plus beaucoup de gens. Il faut d'autres moyens d'échanges.
- S'ouvrir à un public plus jeune, plus large, renouveler les « cadres » !

Au niveau des projets

- Etre patient pour arriver à un résultat
- Ne pas avoir trop de projets
- Beaucoup d'énergie dépensée pour arriver à quelques projets en 15 ans ; mais on arrive quand même à un résultat.
- Beau programme au moyen duquel nos villages et notre patrimoine sont mis en valeur.
- Aménager Clavier-Station dans sa globalité
- Mieux informer sur les réussites : on a fait plus que ce qu'on imaginait grâce au PCDR
- Quand un projet est cohérent, il peut être réalisé !
- Avoir moins de projets
- Relancer l'idée d'entrer dans le Parc Naturel du Condroz
- Mener une réflexion sur le coeur de village de Pailhe

Suggestions de Mr Nicolaï (excusé)

• permettre la mise à jour régulière des fiches, par ex. trimestriellement ou bisannuellement, en proposant par défaut ce job aux initiateurs des fiches, s'ils le souhaitent of course.

• à ce titre, les initiateurs des fiches (= auteurs de projet « initiaux ») pourraient judicieusement être cités pour chaque fiche -> respect de la mémoire, droit d'auteur, valorisation & responsabilisation des citoyens :)

Les suites

- La commune souhaite relancer une 4ème opération de développement rural avec la condition d'avoir une simplification administrative dans la gestion et l'élaboration d'un PCDR. Le souhait est d'également d'avoir l'accompagnement de la FRW. Une décision de principe devrait être prise d'ici la fin d'année.

- Bonne nouvelle 😊, la CLDR se réunira encore, accompagnée de la FRW, afin d'assurer le suivi de certains projets tels que la restauration de la maison de village de Bois et Borsu.

Divers

- **Rénovation de la maison de village de Bois-et-Borsu**

La Fabrique d'église a reçu un courrier du Collège concernant l'acquisition du terrain à côté de la salle. Dès qu'il y aura un accord, le projet pourra démarrer. Les travaux doivent commencer avant décembre 2027 suivant la convention signée avec la RW.

- **Cœur de village de Ocquier**

Le projet est une réussite et a été réalisé dans les temps. Il reste à installer l'éclairage, ainsi qu'une main courante au milieu du sentier. Il semble que le marquage des parkings ainsi que l'installation de plots ont permis de faire ralentir le traffic mais il faudrait objectiver les choses.

- **Village de Pailhe**

L'église se désagrège, le ruisseau prend de plus en plus d'emprise sur les berges, le pont piétonnier est fermé, le monument risque de tomber, ….

Est-ce que les habitants peuvent faire quelque chose ? Pétitions ?

Damien a réalisé des vidéos des problématiques liées aux traversées de Ocquier et Pailhe pour en faire part à la Région. Une question parlementaire sera prochaine posée.

- **Etat d'avancement des projets de la 2ème édition du Budget participatif**

Terrains de pétanque à Clavier-station : les terrains sont réalisés.

Embellissement de ST Fontaine : les porteurs de projet attendaient le feu vert. Le budget prévu initialement est maintenu par la firme consultée.

NB : Le troisième projet dans la liste des lauréats était le projet de Pailhe. Le Collège leur a proposé la queue de budget qu'ils ont accepté. Le comité revoit son projet sur cette base.

Dans l'attente de vous revoir pour de prochaines aventures, nous vous souhaitons le meilleur !

Odile et Katty



Présences :

Pour la CLDR : Damien Wathelet, Giet Christian, Huppe Alain, Van Holsaet Ludivine, Luymoeyen Annie, Abeels Jean-Pierre, Chapelle Jean, Daumerie Alain, Garroy Isabelle, Gerard Liliane, Vermer Carolyne.

Invités (anciens membres présents) : Gérard Laval, Michèle Grosjean

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Groote, Odile Hubermont

Excusé-es : Collinge Louis, Galetic Emil, Lange Agnès Lince David.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Katty De Groote (FRW) : k.degroote@frw.be
Odile Hubermont (FRW) : o.hubermont@frw.be
Béatrice Franck (Commune) : beatrice.franck@clavier.be

Erratum :
Excusé : Pierre Niolaï
Présent : Francine Remacle